

2011/3378 - Subvention de travaux contre l'infestation par les termites réalisés par le propriétaire d'un bien immobilier (Direction de l'Ecologie Urbaine) (BMO du 04/04/2011, p. 0831)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour aider au subventionnement de travaux qui ont été effectués par des particuliers dans le cadre de la lutte contre les termites.

Mme FAURIE-GAUTHIER Céline, Conseillère municipale déléguée : Monsieur le Maire, chers Collègues, vous savez qu'il y a deux périmètres de surveillance dans notre ville, dans les 4^e et 5^e arrondissements. Ce que vous ne savez peut-être pas c'est qu'il faut 6 ans pour venir à bout d'une infestation. Les termites sont donc à mi-mandat, permettez-moi de faire un rapide bilan.

M. LE MAIRE : Nous les aurons achevées à la fin du mandat !

Mme FAURIE-GAUTHIER Céline : Je l'espère ! Dans le 5^e arrondissement, grâce à la mobilisation des habitants, à la présence et à la compétence des services techniques de la Direction de l'Ecologie Urbaine que je remercie et à la volonté politique également, nous constatons que non seulement les termites ne prolifèrent pas mais que leur nombre diminue. Même si c'est plus compliqué à la Croix-Rousse car elles vivent en copropriété, la détermination est la même, les régies et syndicats coopèrent de plus en plus et nous constatons aujourd'hui aucune prolifération horizontale de l'activité termitière.

J'espère donc, Monsieur le Maire, chers Collègues, même si le sujet peut faire rire, certaines villes en sont complètement envahies, j'espère pouvoir vous annoncer dans les meilleurs délais, et très sérieusement, que les termites ne renouvelleront pas leur mandat à Lyon ce qui serait une première dans une grande ville de France.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais simplement ajouter qu'avoir tout un quartier infesté de termites, ce n'est pas rien. Je peux vous dire que la mairie du 5^e arrondissement avec l'appui des services de l'Ecologie Urbaine ont fait un travail exceptionnel et aujourd'hui, je voudrais remercier tous les bénévoles qui se sont constitués en association pour aider à avoir des réflexes citoyens par rapport au problème. En effet, il y a beaucoup de personnes âgées, de personnes seules et ce n'est pas évident pour elles et je peux vous dire que ce réflexe citoyen m'a beaucoup touché, car on aurait pu laisser aller à la dérive et comme l'a très justement fait remarquer Mme Faurie-Gauthier, nous sommes en train de juguler le problème. Il y en a encore pour trois ans, mais je peux vous dire que tout le monde s'y est mis et je remercie vraiment les habitants du 5^e qui se sont vraiment dévoués pour la cause.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)